

(19)



(11)

EP 2 474 957 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:

11.07.2012 Bulletin 2012/28

(51) Int Cl.:

G08B 5/36 *(2006.01)*

G08B 27/00 *(2006.01)*

H04B 1/03 *(2006.01)*

(21) Numéro de dépôt: **12150040.9**

(22) Date de dépôt: **03.01.2012**

(84) Etats contractants désignés:

**AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB
GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO
PL PT RO RS SE SI SK SM TR**

Etats d'extension désignés:

BA ME

(30) Priorité: **06.01.2011 FR 1150102**

(71) Demandeur: **Hexagone**

95100 Argenteuil (FR)

(72) Inventeur: **CHOURAQUI, Yoann**

95100 ARGENTEUIL (FR)

(74) Mandataire: **Maillet, Alain**

Cabinet Le Guen Maillet

5, place Newquay

B.P. 70250

35802 Dinard Cedex (FR)

(54) **Emetteur d'un système d'appel pour une installation comprenant une pluralité de lieux d'appel**

(57) L'invention concerne un émetteur (200) d'un système d'appel pour une installation comprenant une pluralité de lieux d'appel, l'émetteur (200) comportant:

- au moins deux touches (206a-d) d'un premier type, chaque touche du premier type (206a-d) correspondant à un desdits lieux,
- au moins deux touches (208a-c) d'un deuxième type, chaque touche du deuxième type (208a-c) correspon-

dant à un type d'appel particulier, et

- un module d'émission prévu pour émettre un signal représentatif de la touche du premier type (206a-d) activée et de la touche du deuxième type (208a-c) activée.

L'invention se rapporte également à un système d'appel comportant un tel émetteur, et un récepteur muni d'indicateurs représentatifs des lieux et types d'appels.

EP 2 474 957 A1

Description

[0001] La présente invention concerne un émetteur d'un système d'appel pour une installation comprenant une pluralité de lieux d'appel possibles, un récepteur d'un tel système d'appel, ainsi qu'un tel système d'appel.

[0002] Dans le cadre d'une installation comme par exemple, une piscine publique, il y a plusieurs lieux et pour chacun de ces lieux, un membre du personnel qui se trouve dans ledit lieu doit pouvoir faire appel à d'autres membres du personnel répartis dans ladite installation en cas de besoin.

[0003] Pour effectuer ces appels, on connaît un système d'appel qui est constitué de plusieurs talkie-walkies et chaque membre du personnel susceptible d'utiliser un tel talkie-walkie en possède un. Mais, dans certains cas, l'utilisation d'un tel système n'est pas aisée. Par exemple, lorsqu'un individu est en train de se noyer, il est difficile pour le maître-nageur d'effectuer le sauvetage et d'appeler en même temps des secours.

[0004] Il peut s'agir également d'une caissière qui se trouve face à des individus dangereux et qui souhaite qu'une aide lui soit apportée.

[0005] Il peut s'agir également d'un technicien qui est blessé dans un local technique et qui souhaite que quelqu'un vienne le secourir.

[0006] Il peut également s'agir plus généralement d'un membre du personnel ayant besoin d'aide et qui ne pouvant pas parler, ne peut pas indiquer le lieu précis où il se trouve et où l'aide doit lui être apportée.

[0007] Pour toutes ces situations et pour beaucoup d'autres pour lesquelles le membre du personnel lançant l'appel ne peut pas parler, le talkie-walkie ne constitue pas une solution adéquate.

[0008] Un objet de la présente invention est de proposer un émetteur d'un système d'appel pour une installation comprenant une pluralité de lieux d'appel possibles qui ne présente pas les inconvénients de l'art antérieur et qui en particulier permet à une personne de lancer un appel particulier tout en indiquant le lieu d'où elle lance l'appel. A cet effet, est proposé un émetteur d'un système d'appel pour une installation comprenant une pluralité de lieux d'appel, l'émetteur comportant:

- au moins deux touches d'un premier type, chaque touche du premier type correspondant à un desdits lieux,
- au moins deux touches d'un deuxième type, chaque touche du deuxième type correspondant à un type d'appel particulier, et
- un module d'émission prévu pour émettre un signal représentatif de la touche du premier type activée et de la touche du deuxième type activée.

[0009] L'invention proposé également un système d'appel pour une installation comprenant une pluralité de lieux d'appel, le système d'appel comportant:

- un émetteur présentant:
- au moins deux touches d'un premier type, chaque touche du premier type correspondant à un desdits lieux,
- au moins deux touches d'un deuxième type, chaque touche du deuxième type correspondant à un type d'appel particulier, et
- un module d'émission prévu pour émettre un signal représentatif de la touche du premier type activée et de la touche du deuxième type activée, et
- un récepteur présentant:
- au moins deux indicateurs d'un premier type, chaque indicateur du premier type correspondant à un desdits lieux,
- au moins deux indicateurs d'un deuxième type, chaque indicateur du deuxième type correspondant à un desdits types d'appel, et
- un module de réception prévu pour recevoir ledit signal représentatif et pour activer l'indicateur du premier type correspondant à la touche du premier type activée et pour activer l'indicateur du deuxième type correspondant à la touche du deuxième type activée.

[0010] Avantageusement, l'émetteur et le récepteur constituent un seul dispositif.

[0011] Avantageusement, chaque touche du premier type constitue un indicateur du premier type, et chaque touche du deuxième type constitue un indicateur du deuxième type.

[0012] L'invention propose également une installation comprenant une pluralité de lieux d'appel et un système d'appel selon l'une des variantes précédentes.

[0013] Les caractéristiques de l'invention mentionnées ci-dessus, ainsi que d'autres, apparaîtront plus clairement à la lecture de la description suivante d'un exemple de réalisation, ladite description étant faite en relation avec les dessins joints, parmi lesquels :

la Fig. 1 représente une vue schématique d'une piscine publique,
la Fig. 2 est une représentation d'un émetteur selon l'invention, et
la Fig. 3 est une représentation d'un récepteur selon l'invention.

[0014] La Fig. 1 montre une vue schématique d'une installation 100 du type piscine publique dans laquelle l'invention est mise en oeuvre. Bien sûr, la piscine publique 100 constitue un exemple d'utilisation de l'invention qui peut être mise en oeuvre dans d'autres installations.

[0015] La piscine publique 100 comporte une pluralité de lieux d'appel 104-112:

- un hall d'entrée 104 où est localisée la caisse,
- des vestiaires 108,
- des sanitaires 110,
- une zone de baignade 112 où est localisé le bassin 102, et

- un local technique 106.

[0016] La Fig. 2 montre un émetteur 200 et la Fig. 3 montre un récepteur 300. L'émetteur 200 comprend:

- au moins deux touches 206a-d d'un premier type, chaque touche du premier type 206a-d correspondant à un desdits lieux 104-112,
- au moins deux touches 208a-c d'un deuxième type, chaque touche du deuxième type 208a-c correspondant à un type d'appel particulier, et
- un module d'émission prévu pour émettre un signal représentatif de la touche du premier type 206a-d activée et de la touche du deuxième type 208a-c activée.

[0017] Ainsi, lorsqu'un membre du personnel active une touche du premier type 206a-d et une touche du deuxième type 208a-c, il informe rapidement et simplement les autres membres du personnel possédant un récepteur 300 du lieu d'où provient l'appel et de quel type d'appel il s'agit.

[0018] La touche du premier type 206a-d permet au membre du personnel ayant l'émetteur 200 d'indiquer le lieu 104-112 d'où il appelle.

[0019] Les différents types d'appel sont tous différents, et chacun correspond à un appel particulier. Par exemple, il peut s'agir, dans le cas où il y a trois touches du deuxième type 208a-c, d'un appel interne, d'un appel externe, ou de messages préenregistrés.

[0020] Le module d'émission comporte par exemple une unité de contrôle et une unité de communication du type communication radio. L'unité de contrôle scrute les touches 206a-d et 208a-c qui sont activées et génère un signal qu'elle envoie à l'unité de communication qui la transmet.

[0021] Dans un autre mode de réalisation de l'invention, l'unité de communication peut être du type communication filaire, optique ou autre.

[0022] L'appel interne permet par exemple au maître-nageur de demander à quelqu'un de venir l'épauler lorsqu'il pense que des problèmes vont survenir. L'appel interne permet également à la caissière qui n'est pas à l'aise face à certains clients d'appeler un autre membre du personnel pour l'épauler.

[0023] L'appel externe permet de signifier très rapidement un problème grave, par exemple, il peut s'agir d'avertir qu'une noyade est en cours et qu'il faut déclencher un plan d'urgence prévu à l'avance. L'appel externe permet également au technicien qui détecte une fuite d'un produit chimique d'avertir les autres membres du personnel afin de déclencher un plan d'évacuation prévu à l'avance.

[0024] Les messages préenregistrés permettent, au membre du personnel ayant l'émetteur 200, de donner des informations qui sont récurrentes dans sa mission, aux autres membres du personnel ou aux usagers. Par exemple, il peut s'agir, pour le maître-nageur, de signifier

la fin d'une séance d'aquagym, la fermeture du bassin dans 15 minutes. Pour la caissière, il peut s'agir de signifier la présence d'un représentant qui attend le technicien, ou la présence d'un parent d'élève qui attend le maître-nageur.

[0025] La combinaison des touches du premier type 106a-d et des touches du deuxième type 108a-c permet d'indiquer rapidement et simplement le lieu de l'appel et le type d'appel, et ceci sans qu'il soit nécessaire de parler.

[0026] Le récepteur 300 comporte:

- au moins deux indicateurs 306a-d d'un premier type, chaque indicateur du premier type 306a-d correspondant à un desdits lieux 104-112,
- au moins deux indicateurs 308a-c d'un deuxième type, chaque indicateur du deuxième type 308a-c correspondant à un desdits types d'appel, et
- un module de réception prévu pour recevoir un signal représentatif émis par l'émetteur 200 et pour activer l'indicateur du premier type 306a-d correspondant au signal et pour activer l'indicateur du deuxième type 308a-c correspondant audit signal.

[0027] Les indicateurs 306a-d et 308a-c sont des éléments visuels tels que des éléments lumineux.

[0028] Le module de réception comporte par exemple une unité de contrôle et une unité de communication du type communication radio. L'unité de communication reçoit le signal émis par l'unité de communication de l'émetteur 200 et l'envoie à l'unité de contrôle qui l'analyse et active les indicateurs 306a-d et 308a-c correspondants.

[0029] Dans un autre mode de réalisation de l'invention, l'unité de communication peut être du type communication filaire, optique ou autre.

[0030] Ainsi, lorsque un membre du personnel active, sur son émetteur 200, une touche du premier type 206a-d correspondant à un lieu d'appel particulier et une touche d'un deuxième type 208a-c correspondant à un type d'appel particulier, un autre membre du personnel portant un récepteur 300 voit s'activer l'indicateur du premier type 306a correspondant au lieu d'appel et l'indicateur du deuxième type 308a correspondant au type d'appel.

[0031] Ledit autre membre du personnel peut alors se rendre au lieu de l'appel et/ou agir selon des consignes prédéterminées en fonction du type d'appel.

[0032] L'invention présente en outre l'avantage qu'un membre du personnel qui ne se trouve pas dans le lieu correspondant habituellement à sa mission peut quand même informer les autres membres du personnel sur la localisation du lieu d'appel et du type d'appel.

[0033] Un système d'appel pour l'installation 100 comporte ainsi au minimum un émetteur 200 et un récepteur 300.

[0034] Bien sûr, dans le cas où il y a plus de deux membres du personnel, chacun possède un émetteur 200 et un récepteur 300.

[0035] Pour des facilités de communications, entre les différents membres du personnel intervenant dans l'ins-

tallation 100, l'émetteur 200 et le récepteur 300 constituent un seul dispositif. C'est-à-dire que chaque membre du personnel est ainsi capable d'émettre un signal et de recevoir un signal.

[0036] Par exemple, le maître-nageur, la caissière et le technicien possèdent chacun un émetteur-récepteur 200, 300.

[0037] Chaque touche du premier type 206a-d constitue alors un indicateur du premier type 306a-d, et chaque touche du deuxième type 208a-c constitue alors un indicateur du deuxième type 308a-c.

[0038] Chaque touche 206a-d, 208a-c est alors par exemple un bouton poussoir rétro-éclairé, il peut également s'agir d'icônes disposées sur un écran tactile et qui clignotent lorsqu'elles fonctionnent en tant qu'indicateurs 306a-d, 308a-c.

[0039] Dans certains modes de réalisation, il est possible de prévoir qu'un récepteur 300 ou qu'un émetteur/récepteur 200, 300 ne soit pas portable mais soit disposé de manière fixe sur un mur de l'installation 100.

[0040] Il est également possible de prévoir que l'émetteur 200 et/ou le récepteur 300 possèdent un moyen de diffusion prévu pour diffuser un signal sonore.

[0041] Pour assurer une bonne transmission entre les émetteurs et les récepteurs, des répéteurs peuvent être mis en place à l'intérieur de l'installation 100.

[0042] Bien entendu, la présente invention n'est pas limitée aux exemples et modes de réalisation décrits et représentés, mais elle est susceptible de nombreuses variantes accessibles à l'homme de l'art.

[0043] Par exemple, l'invention a été plus particulièrement décrite dans le cas d'appel entre différents membres du personnel d'une même installation, mais il est possible d'utiliser l'invention dans le cas de visiteurs de ladite installation. Ainsi, il est possible de prêter un émetteur à une personne à mobilité réduite ou à la personne l'accompagnant, ou à un professeur accompagnant une classe, afin qu'il puisse passer des appels si nécessaire afin d'obtenir de l'aide des membres du personnel.

[0044] Il est également possible de prévoir que l'activation d'une touche du deuxième type 208a-c ou de certaines d'entre elles, génère la création d'un courriel ou d'un SMS à la personne responsable de l'installation, par exemple au directeur de l'installation qui ne se trouve pas forcément physiquement près d'un récepteur ou dans l'installation mais qui souhaite être informé des incidents.

Revendications

1. Emetteur (200) d'un système d'appel pour une installation (100) comprenant une pluralité de lieux d'appel (104-112), l'émetteur (200) comportant:

- au moins deux touches (206a-d) d'un premier type, chaque touche du premier type (206a-d) correspondant à un desdits lieux (104-112),

- au moins deux touches (208a-c) d'un deuxième type, chaque touche du deuxième type (208a-c) correspondant à un type d'appel particulier, et

- un module d'émission prévu pour émettre un signal représentatif de la touche du premier type (206a-d) activée et de la touche du deuxième type (208a-c) activée.

2. Système d'appel pour une installation (100) comprenant une pluralité de lieux d'appel (104-112), le système d'appel comportant:

- un émetteur (200) présentant:

- au moins deux touches (206a-d) d'un premier type, chaque touche du premier type (206a-d) correspondant à un desdits lieux (104-112),

- au moins deux touches (208a-c) d'un deuxième type, chaque touche du deuxième type (208a-c) correspondant à un type d'appel particulier, et

- un module d'émission prévu pour émettre un signal représentatif de la touche du premier type (206a-d) activée et de la touche du deuxième type (208a-c) activée, et

- un récepteur (300) présentant:

- au moins deux indicateurs (306a-d) d'un premier type, chaque indicateur du premier type (306a-d) correspondant à un desdits lieux (104-112),

- au moins deux indicateurs (308a-c) d'un deuxième type, chaque indicateur du deuxième type (308a-c) correspondant à un desdits types d'appel, et

- un module de réception prévu pour recevoir ledit signal représentatif et pour activer l'indicateur du premier type (306a-d) correspondant à la touche du premier type (206a-d) activée et pour activer l'indicateur du deuxième type (308a-c) correspondant à la touche du deuxième type (208a-c) activée.

3. Système d'appel selon la revendication 2, **caractérisé en ce que** l'émetteur (200) et le récepteur (300) constituent un seul dispositif.

4. Système d'appel selon la revendication 3, **caractérisé en ce que** chaque touche du premier type (206a-d) constitue un indicateur du premier type (306a-d), et **en ce que** chaque touche du deuxième type (208a-c) constitue un indicateur du deuxième type (308a-c).

5. Installation (100) comprenant une pluralité de lieux

d'appel (104-112) et un système d'appel selon l'une des revendications 2 à 4.

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

PL. UNIQUE

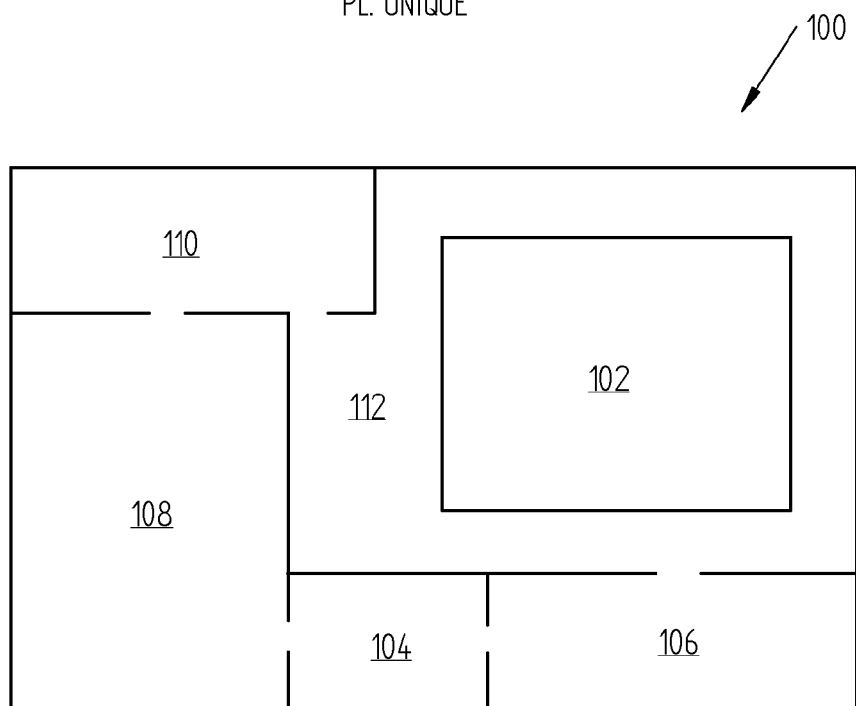


Fig. 1

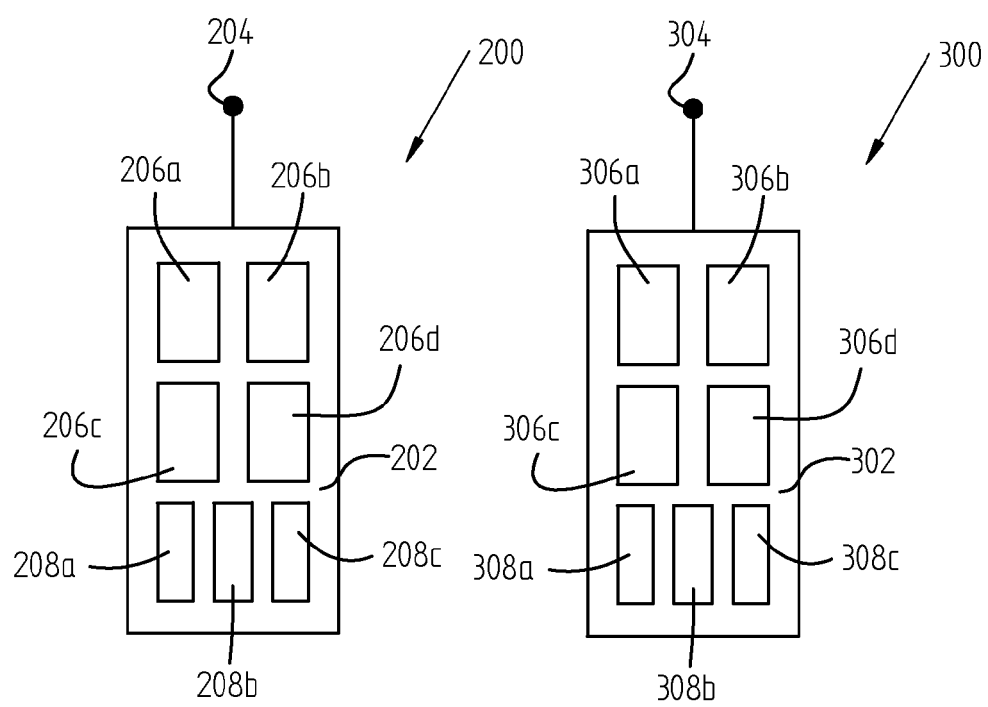


Fig. 2

Fig. 3



RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 12 15 0040

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
A	US 4 777 488 A (CARLMAN JR PHILIP L [US] ET AL) 11 octobre 1988 (1988-10-11) * colonne 2, ligne 28 - colonne 3, ligne 6 * * colonne 3, ligne 42 - ligne 58; figures 1a,2 *	1-5	INV. G08B5/36 G08B27/00 H04B1/03
A	US 4 019 139 A (ORTEGA JOSE I) 19 avril 1977 (1977-04-19) * colonne 1, ligne 35 - ligne 50 * * colonne 2, ligne 13 - ligne 55 * * colonne 4, ligne 23 - colonne 5, ligne 12; figure 1 *	1-5	
A	WO 97/18539 A1 (NOBBS PAMELA JOAN [ZA]) 22 mai 1997 (1997-05-22) * page 4, ligne 15 - page 5, ligne 8 * * page 6, ligne 1 - page 7, ligne 6 * * page 7, ligne 28 - ligne 30 * * page 8, ligne 19 - ligne 21 *	1-5	
A	US 7 372 361 B1 (MEALING ROBERT [US]) 13 mai 2008 (2008-05-13) * colonne 2, ligne 43 - colonne 3, ligne 33; figures 1,2 *	1-5	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC) G08B H04B
1 Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche Munich		Date d'achèvement de la recherche 30 mars 2012	Examineur Bourdier, Renaud
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	

EPO FORM 1503 03.82 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 12 15 0040

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

30-03-2012

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 4777488	A	11-10-1988	GB 2190526 A	18-11-1987
			US 4777488 A	11-10-1988
US 4019139	A	19-04-1977	AUCUN	
WO 9718539	A1	22-05-1997	AU 7578096 A	05-06-1997
			GB 2321742 A	05-08-1998
			US 6253090 B1	26-06-2001
			WO 9718539 A1	22-05-1997
US 7372361	B1	13-05-2008	AUCUN	

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82